

Département de La Donga  
Commune de Bassila  
Arrondissement de Manigri  
**Village d'Igbèrè**

## **Plan de Gestion Terroir du village de Igbèrè**

Population d'Igbèrè avec la collaboration du PRRF Bassila  
Février 2001

## **Introduction**

A l'issue d'une série de discussion et de tables rondes engagées par les différentes couches socio-professionnelles de la population d'Igbèrè depuis 1997 , avec l'appui du Projet Forestier de Bassila, le présent document intitulé « Plan de Gestion de Terroir du village d'Igbèrè est élaboré. Il retrace :

- L'historique du village, sa situation géographique et ses ressources naturelles.

Il contient aussi les résultats du diagnostic participatif et ressort l'organisation de la population pour la gestion durable des ressources forestières.

Enfin, en annexe se trouve la planification à moyen terme, le plan annuel de travail (PAT) et d'autres informations utiles.

- Le Code local de gestion des ressources du terroir en cours d'élaboration complétera le PGT.

## **1. Les villageois présentent leur terroir**

### **1.1. Situation géographique et population d'Igbèrè**

Notre terroir est situé dans l'arrondissement de Manigri, Commune de Bassila. Il est limité au Nord par le terroir d'Igbomakro, au Sud par le département du Zou à l'Est par le terroir de Wannou et à l'Ouest par le terroir de Manigri.

Le climat de notre terroir est caractérisé par deux saisons qui s'alternent. Il s'agit de la saison pluvieuse qui dure six (06) mois (mai à octobre) et de la saison sèche qui dure aussi six mois (novembre à avril).

### **1.2. Historique et liens coutumiers**

Igbèrè vient d'Iboué, non d'un ancien petit village du royaume de Savè. En effet, nous venons de cet ancien petit village dont les origines se trouvent dans les régions Yoruba du Nigéria. Nos ancêtres appelés Adjihin et Aladja Akin étaient de grands chasseurs qui ont longtemps cherché un endroit propice à la chasse. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont découverts « Okuta Lakoui », immense pierre entourée de forêt dense, ils ont décidé d'y camper. Ils y ont demeuré pendant longtemps et y ont décidé par la suite de poser les premières pierres de ce qui est devenu aujourd'hui le village d'Igbèrè.

Aujourd'hui, nous constituons plusieurs groupes de collectivité dont les noms évoquent la gloire et la dignité d'un passé glorieux. Il s'agit des collectivités Olijiji, Olokoïko et Elefaqn qui ont instauré un pouvoir traditionnel basé sur une chefferie appelé « Baalè » ou chef de terre. Les membres de ces collectivités se succèdent tour à tour au trône de Baalè et règnent sur un peuple pacifique car Igbèrè n'a jamais connu de guerre tribale.

Aujourd'hui, Igbèrè est ouvert à ses voisins comme Igbomakro, Wannou et Manigri et les contacts et échanges entre collectivités de Manigri et les Olodo Laloko d'Igbomakro.

Aujourd'hui encore, Igbèrè est constitué d'un peuple homogène, disposant de droit foncier coutumier et d'une culture ancestrale.

Aujourd'hui, Igbèrè compte cinq grands groupes de collectivités composées d'au moins deux familles. La population est estimée à 108 ménages avec 864 habitants dont 439 hommes et 425 femmes tous actifs agricoles (Voir recensement général de la population, INSAE 92). Le village d'Igbèrè est administré par un chef de village délégué assisté de 5 conseillers répartis dans 5 quartiers. Le Baalè incarne l'autorité traditionnelle.

## **2. Evaluation des ressources du terroir d'Igbèrè**

### **2.1. Différentes types de sol**

Nos habitations sont installés sur un sol gravillonnaire. De l'intérieur vers l'extérieur en venant vers Manigri, on distingue les sols gravillonnaires (ou gnangui), les sols sablo-gravillonnaire (ILE carbona ati Gnangui) les sols sablo-argileux (ilè caboua atin aman) et les sols argilo-limoneux (Ilè amanado). Il existe par endroit les bas-fonds avec des sols hydromorphes.

### **2.2. Occupation du sol**

Notre terroir est occupé en majorité par la forêt des monts Kouffé, les zones de culture et les zones boisées. Les cultures rencontrées sont : l'igname, le manioc, le coton, le maïs, le sorgho, le niébé, le cajunus et le piment. En plus de notre village, il existe deux hameaux situés côté ouest sur la piste Manigri-Igbèrè, l'un à 8 km (Modogui) et l'autre à 2 km (hameau d'Imorou).

### **2.3. Les ressources forestières**

Il existe dans notre terroir une bonne partie des Monts Kouffé, des savanes boisées, des forêts denses sèches par endroit et des forêts galeries le long des cours d'eau. On y rencontre aussi des jachères et des terres incultes comme les collines rocheuses.

Dans les zones de cultures, on retrouve des bois morts dans les champs. Les espèces rencontrées sur le terroir d'Igbèrè sont : *Isobertia* spp, *Azadirachta africana*, *Khaya senegalensis*, *Khaya grandifoliola*, *Pterocarpus*, *Terminalia* spp, *Vitellaria padoxe*, *Parkia biglobosa*, *Manguifer*, *Daniellia oliveri*, *Gardenia*, *Lophira*, *Anogeissus lesiocarpus*, *Tectona grandis*, *Prosopis africana*, *acacia crossopterix*, *Uapaca*, *Diospyros mespiliformis*, des plantation d'anacardier, etc.

### **2.4. Les ressources animales**

Notre terroir regorge de gros gibiers, on y rencontre actuellement les antilopes, les taupes, les phacochères et les buffles. Certains animaux comme le lion et l'éléphant ont disparu. L'élevage concerne essentiellement les bovins, les caprins et la volaille.

### **2.5. Les infrastructures**

Notre terroir est traversé par une piste qui relie Manigri à Wannou. On y trouve plusieurs ponceaux en mauvais état ce qui rend le passage difficile en saison pluvieuse. Aussi l'absence de pont sur Téro empêche le village de s'ouvrir à ses voisins de Wari-Marou et d'Igbomakro. Au village, nous disposons d'un puits à grand diamètre et d'une pompe. Il y existe aussi deux chapelles et une mosquée qui servent de lieux de prière.

Nous avons une école construite avec des matériaux non définitif et une Unité villageoise de santé non fonctionnelle.

## **3. Résultats du diagnostic participatif**

### **3.1. Gestion de terroir**

#### *3.1.1. Agriculture*

##### *Analyse du problème*

Il s'agit de la destruction d'arbres dans les parcelles agricoles. Ce problème concerne tout le monde au village et est dû :

- Défrichement non contrôlé : les paysans ne suivent pas les conseils des forestiers lors des défrichements.
- L'incinération des arbres : Nous incinérons systématiquement tous les arbres indésirables dans nos parcelles agricoles pour que ces cultures puissent bien produire.
- A l'installation incontrôlée des parcelles agricoles : les paysans installent les champs là où bon leur semble, le plus souvent dans les zones boisées qu'ils détruisent car ces zones sont riches pour la culture d'igname.

##### *Analyse de solution* : il s'agit de :

- Contrôler les défrichements et de couper (non plus incinérer) les arbres à soustraire des parcelles agricoles.
- Introduire anacardier et teck (en plantation pure) dans le terroir.

Cette solution est réalisable pour le monde au village sous l'assistance des agents du développement rural et du Projet. Comme actions, nous avons mis sur pied un comité de gestion des ressources qui a pour tâche de vulgariser les textes législatifs en matière de défrichement et de les faire appliquer (4 Hjs / séance et 2 séances / mois soit 8.000 F pour la

vulgarisation des textes) et 4 Hjs / séance et 2 séances / mois soit 8.000 F pour faire appliquer les textes. Ces actions s'étalent sur 5 mois et coûtent 80.000 F (16.000 x 5 = 80.000 F).

La seconde action consiste à responsabiliser le comité pour suivre les travaux de plantation de 7 ha d'anacardier et 3 ha de teck. (Voir coût dans planification des activités).

### **3.2. Aménagement et exploitation forestière**

*Analyse de problèmes* : il s'agit

- Destruction du couvert végétal. Ce problème concerne les agriculteurs, les exploitants frauduleux, les propriétaires terriens et les chasseurs. Il est dû :
- aux coupes anarchiques des bois d'œuvre du terroir par les exploitants frauduleux en complicité avec les propriétaires terriens.
- Aux feux incontrôlés des chasseurs traditionnels qui ne suivent pas les périodes de pratique de feux précoces.

*Analyse de solution* : il s'agit de :

- Mettre sur pied un comité qui va réglementer l'exploitation, contrôler les feux de brousse et d'aménager une forêt naturelle du terroir (forêt privée de la collectivité Baba Akpata)

Le comité doit travailler en collaboration avec les agents du développement. Ce coût de ces actions sont :

- Réglementer l'exploitation (Prime de motivation : 4 Hjs/ séance, 2 séances / mois pendant 6 mois soit  $(4.000 \times 2) \times 6 = 48.000$  F)
- Contrôler les feux de brousse (prime de motivation : 4 Hjs / séance, 2 séances / mois x 5 mois soit 40.000 / an.
- Aménager la forêt privée du village, celle de la collectivité Baba Akpata (Voir Plan Annuel de Travail 2000 en annexe)

#### *3.2.1. Activité génératrice de revenu*

*Analyse de problème* : Nos femmes manquent d'activités génératrices de revenu. Elles n'ont pas de capitaux pour dynamiser leur activité de fabrication de savon et de petits commerces.

Ce problème est dû :

- à la pauvreté, au manque d'organisation et au manque de crédit.

*Analyse de solution* : Il s'agit de s'organiser pour faire des cotisations et aussi pour faire recours aux crédits. Par exemple, disposer d'au moins 30.000 F à la CEVEC pour avoir un crédit de 80.000 F pour permettre de dynamiser la fabrication de savon dont les coûts et activités planifiés se trouvent en annexe du document.

## **4. Les structures villageoises de gestion de terroir**

Nous avons au village, une structure dénommée Association Villageoise pour le développement : AVD Igbèrè qui regroupe tous les membres de deux comités :

- Comité de gestion des forêts et parcelles
- Comité d'organisation d'activité génératrice de revenu / fabrication de savons. Le chef du village et quelques notables y sont aussi membres. Le bureau exécutif de l'AVD Igbèrè se compose comme suit :
- Président : CHABI Daniel
- Trésorière : Kadjébi BALOGUN
- Secrétaire : BIAOU Gabin
- Organisateur : CHABI Ezaë

Quant aux deux comités, ils se composent comme suit :

- Comité de gestion des forêts, feux et parcelles agricoles
- Président : BIAOU Gabin

- Secrétaire : BANOUGNIN Pascal
- Organisateur : CHABI Pascal
- Comité d'organisation des activités génératrices de revenu / groupement de fabrication de savons :
  - Présidente : BALOGOUN Kadjébi
  - Trésorière : YAKPE Odette
  - Secrétaire : OLOJIJI Elisabeth
  - 1ere organisatrice : ACHADE Ramatou
  - 2eme organisateur : CHABI Daniel

## 5. Rapport entre hommes, femmes et les jeunes du village d'Igbèrè

Activités	Hommes			Femmes		
	Jeunes	Adultes	Vieux	Jeunes	Adultes	vieux
<b>Production</b>						
Travaux champêtres	Oui	Oui	Parfois	Non	Oui	Parfois
Récolte des fruits néré karité	Non	Non	Non	Oui	Oui	Parfois
Recherche d'eau	Parfois	Non	Non	Oui	Oui	Parfois
<b>Reproduction</b>						
Procréation	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Entretien des enfants	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Scolarisation	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
<b>Gestion communautaire</b>						
Réunion ou assemblée	Parfois	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Cérémonie religieuse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Fêtes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

## 6. Analyse des facteurs d'influences

Problèmes identifiés	Facteurs d'influence	Solution envisagée
Problème d'ordre culturel (langue analphabétisme)	Tradition enclavement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'alphabétisation des adultes</li> <li>- Favoriser la scolarisation</li> </ul>
Problème croyance (il existe au village une multitude de religion)	Facteurs démographique exode rural (trop de mouvements vers le Nigéria)	Promouvoir les activités génératrices de revenus

## 7. Planning villageois ou planification des actions

### 7.1. Planification dans le temps

N°	Activités	Résultats	Calendrier d'exécution									Responsables Collaborateurs		
			1ere année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année					
01	Aménager la forêt de la collectivité Baba Akpata	Le plan d'aménagement de cette forêt est élaboré et appliqué		x	x									AVD Comité d'aménagement et de gestion des parcelles et plantation Animateur
02	Planter 07 ha d'anacardier et 03 de teck	Le comité de gestion de contrôle des plantations individuelles			x									Comité d'aménagement et gestion des plantations Animateur
03	Promouvoir les activités génératrices de revenu pour les femmes	Les femmes du village fabriquent et vendent du savons	x	x		x	x			x	x	x		Groupement des femmes (animateur)



## **Conclusion**

Le plan de gestion de terroir du village d'Igbèrè élaboré durant la période de 1997 - 2000 contient les réalités actuelles des populations du village. Il doit être révisé périodiquement pour qu'il s'adapte aux réalités des temps.

Le Code local qui régit les ressources faisant objet du présent PGT et qui est en cours d'élaboration viendra en complément de ce présent document.